

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze juin, à dix-sept heures, les membres du Conseil municipal des Enfants se sont réunis en Mairie, sur convocation du 3 juin 2019, sous la présidence de Monsieur François OUVRARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François OUVRARD, Maire,

- Élus du Conseil Municipal des Enfants : Cyriaque ARNAUD-GALLIN, Soan BAUDIN, Romane BONNO, Chloé COUSINEAU, Siân DARNÉ, Luna DELAHAYE, Éloane DROUET-CALIGARO, Luna GUIBERT-MERCIER, Laly LE BIHAN, Jade LE TOHIC, Zoltan LEMASSON, Isild MORIN, Oscar ONILLON, Nathan PROUST, Elis THOMAS, Louna TREHET-HARDEL, Kylian VILA CORNELLAS, Lize ZEBIRI

- Élus du Comité de suivi : Fabienne BARDON, Arnaud LOISON, Dominique THIBAUD, Adjoint, Alain GANDEMER, Patrick GIRARD, Sébastien POURIAS, Laurence HERVEZ, Véronique BARBIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Monique REY, Christophe RICHARD,

SECRÉTAIRE : Lize ZEBIRI

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal et constate que 18 enfants élus sur les 18 sont présents. Le quorum est atteint. Le Conseil Municipal des Enfants peut donc délibérer.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire remercie tous les enfants d'être présents pour le bilan de la première année.

ORDRE DU JOUR

1. PROJETS VALIDÉS

- 1.1. COMMISSION SOLIDARITÉ / ENVIRONNEMENT
- 1.2. COMMISSION SPORT / ÉQUIPEMENTS
- 1.3. PROJET COMMUN AUX DEUX COMMISSIONS

2. CALENDRIER

1. PROJETS VALIDÉS

1.1. COMMISSION SOLIDARITÉ / ENVIRONNEMENT

LAMPADAIRES SOLAIRES

Lors de la séance du 11 janvier, la commission a souhaité que des lampadaires soient installés à certains endroits de la commune.

Le choix s'est porté sur des lampadaires solaires.

Les services techniques de la commune ont étudié les endroits stratégiques et retenu 9 emplacements.

Oscar ONILLON fait remarquer qu'il a été retenu 9 emplacements mais qu'il y en a que 8 sur le plan.

Monsieur le Maire répond qu'il y en a bien 9 de commandé, il va falloir réfléchir ou le mettre.

Luna GUIBERT-MERCIER rappelle qu'il avait été dit qu'il n'y en avait pas route de la Grand'Haie.

Nathan PROUST demande qui va les installer ?

Monsieur le Maire répond que les agents municipaux des services techniques les installeront.

Monsieur le Maire demande quel autre système aurait pu être possible sans électricité également ?

Nathan PROUST répond qu'il n'est pas sûr mais il pense à un mat avec une éolienne.

Le Conseil Municipal Enfants, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

PREND ACTE de l'installation de lampadaires solaires.

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le 16 avril 2019, conformément au souhait de la commission, les enfants ont rencontré les aînés de la commune à l'Espace des frênes.

Ce fut une après-midi consacrée aux jeux de société apportés par les jeunes et les aînés.

Pleine de gai te et de rires, chacun-e apprenant de l'un-e et/ou de l'autre, l'apr s-midi a  t  tr s appr ci e de tous les participants.

Kylian VILA CORNELLAS dit qu'il a beaucoup appr ci  l'apr s-midi, il esp re que  a sera reconduit.

Le Conseil Municipal Enfants, apr s en avoir d lib r  et   l'unanimit ,

PREND ACTE de la rencontre interg n rationnelle du 16 avril 2019.

PANNEAUX

Les enfants de cette commission ont souhait  que des panneaux soient install s sur la route de la Grande Haie, au niveau du Brossais. Les panneaux doivent alerter les automobilistes   ralentir, car il y a un danger pour la travers e de la voie.

La s curit  des pi tons, notamment des enfants, est menac e par une vitesse excessive.

Les panneaux, en cours de r flexion, seront install s aux deux endroits lors de la deuxi me ann e du mandat.

Nathan PROUST explique que le choix s'est port  sur la route de la Grand'Haie car les voitures roulent tr s vite, que c'est tr s dangereux, notamment pour traverser et aller   l' tang. Il propose m me d'en mettre dans plusieurs endroits.

Monsieur le Maire r pond qu'il ne faut pas les multiplier pour que  a tape plus facilement dans l' il du conducteur.

Lize ZEBIRI propose de mettre des cam ras   chaque panneau et mettre des amendes quand il y a besoin.

Monsieur le Maire r pond que ce n'est pas possible, les cam ras actuelles prennent des photos mais pas la vitesse.

Monsieur Dominique THIBAUD propose qu'une fois les panneaux mis en place, un article dans le journal ou dans l' cho pourra  tre fait.

Le Conseil Municipal Enfants, apr s en avoir d lib r  et   l'unanimit ,

DONNE un avis favorable   l'installation de panneaux de s curit .

LA TOMBOLA

Initialement, une tombola était prévue pour les festivités du 13 juillet. Or, un grand nombre d'enfants est absent et la mise en place de la tombola est réglementée et nous n'avons pas eu le temps nécessaire avant la date du 13 juillet.

Une réflexion est engagée avec les enfants sur le choix d'une date possible et celle du Téléthon est finalement retenue, soit la date du 6 décembre. Les bénéficiaires de la tombola iront directement au Téléthon.

Monsieur le Maire trouve que c'est une très bonne idée, le téléthon a besoin d'action pour collecter des fonds.

Le Conseil Municipal Enfants, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DONNE un avis favorable à l'organisation d'une tombola pour le Téléthon qui aura lieu le 6 décembre 2019.

1.2. COMMISSION SPORT / ÉQUIPEMENTS

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SKATE PARK

Il est proposé de réaménager le skate park :

1) En installant un nouveau module de saut, 3 modèles ont été retenus :

- Module de saut dit "1/2 pyramide" : 6 voix
- Module de saut débutants dit "tremplin bas" : 8 voix
- Module dit "double vague" (pour les initiés) : 9 voix

2) En modifiant le terrain de basket : installer un seul poteau au centre du terrain actuel équipé de 2 ou 4 panneaux de deux tailles différentes pour permettre une utilisation type street basket.

3) En installant un panneau de consignes sur le terrain de skate rappelant, la sécurité, les tranches d'âges, les règles de courtoisie, les règles de propreté, les logos mairie et CME...

Des chiffrages de ces différents aménagements sont en cours par les services.

Monsieur Dominique THIBAUD rappelle que le but est d'agrandir le terrain de skate Park. Nous sommes en attente du prix.

Le Conseil Municipal Enfants, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le projet d'aménagement du skate park.

1.3. PROJET COMMUN AUX 2 COMMISSIONS

RALLYE DÉCHETS

Le 25 mai à 10h, le rendez-vous est donné pour une opération nettoyage avec un rallye autour des composteurs de la commune. De nombreux enfants et leurs parents ont répondu présents à cette matinée très festive. C'est ainsi que se sont formées sept équipes, chacune se donnant un nom.

Les équipes ont un itinéraire différent avec des passages obligés aux composteurs disséminés sur la commune. À chaque rencontre, l'équipe doit répondre à une question posée par l'un des conseillers adultes.

Au final, après deux heures de ramassage de déchets, petits et grands se sont retrouvés au point de départ. Pesage des sacs, contrôle des réponses et pot amical ont animé l'Esplanade de l'Europe.

Le résultat est finalement tombé et annoncé par la voix de stentor de Dominique : un peu plus de 46 kilos de déchets récoltés et l'équipe arrivée première avec 14 points est celle des « Nettoyeurs de St Joseph ».

Ce rallye déchets a reçu un accueil très favorable des participants.

Nathan PROUST dit que la prochaine fois il faudrait faire des trajets de distances différentes.

Dans l'ensemble tout le monde est satisfait.

Le Conseil Municipal Enfants, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du résultat de l'opération nettoyage.

2. DATES POUR L'ANNÉE PROCHAINE

Madame Fabienne BARDON explique que les élèves actuels de CM2 entreront en 6^{ème} à la rentrée prochaine. Les horaires de sorties étant différents entre les écoles élémentaires et les collèges, il sera impossible de continuer les commissions le vendredi soir. C'est pourquoi nous sommes dans l'obligation de les fixer pour cette deuxième année le samedi matin en espérant que les enfants et leurs parents feront le maximum pour être assidus aux séances. Elle propose les dates suivantes (sous réserve d'éventuelles modifications) :

- Samedi 21 septembre 2019 à 10h30 – Commission ;
- Samedi 16 novembre 2019 à 10h30 – Commission ;
- Samedi 25 Janvier 2020 à 10h30 – Commission ;
- Vendredi 6 mars 2020 à 18h – Conseil.

Madame BARDON précise que l'année 2020 est l'année des élections municipales, qui auront lieu en mars, ce qui explique qu'il n'y aura que peu de rencontres en 2020.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, Monsieur le Maire clôt la séance.